



ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BOU-
MOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ
■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRACQ ■
LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ - AUDEJOS ■ LAGOR ■
LAHOURCADE ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE -
GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■ PARBAYSE
■ PARDIES ■ SAINT-MÉDARD ■ SARPOURENX ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■
URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÈGURE

EDITO

Lors de la réalisation de la fusion, l'une de nos priorités était d'offrir à tous les habitants les mêmes services et les mêmes soutiens.

Au niveau des **SERVICES** tout a été mis en place rapidement. Ainsi, lors de cette rentrée scolaire, 18 nouvelles écoles, en plus des 15 de l'ancienne CCL, bénéficient du service de l'aide aux devoirs gratuitement. Les permanences du service urbanisme maillent équitablement tout le territoire. Les déchetteries sont désormais ouvertes à tous les habitants, quel que soit leur lieu de résidence.

Quant aux **AIDES FINANCIÈRES**, vous retrouverez dans le dossier de ce magazine, tous les dispositifs que la CCL a mis en place, en matière d'économies d'énergie et d'habitat, mais aussi de soutien aux étudiants, aux agriculteurs et aux commerçants.

La solidarité territoriale passe d'abord par **L'EMPLOI**. La CCL participe au développement et au maintien de l'activité économique à travers la construction d'infrastructures. Ainsi, le réseau-vapeur qui relie Yara à la Sobegi permettra de sauvegarder les 119 emplois du groupe norvégien et de la société Air Liquide.

Cet équipement sera opérationnel dès le mois de décembre prochain.

Avec l'aménagement de zones d'activités et la création d'Hôtels d'entreprises, la collectivité favorise la diversification de l'activité.

Prochainement, nous inaugurerons Chemstart'up, dont la vocation est d'accueillir de jeunes entreprises chimiques en phase de pré-industrialisation. Comme le note, dans ces pages, Alexandre Bouillon, le PDG de Borochem, première société à s'y installer, il s'agit d'un outil unique en France. Et pour notre territoire, une perspective de développement et de création d'emplois.

**LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ**

SOMMAIRE

- ZOOM SUR ... YARA P 3
- LES ÉCHOS DE LA CCL P 4 À 5
- RAPPROCHEMENT CCCO & CCL P 6 À 7
- ÉQUIPEMENT CULTUREL P 8 À 9
- ÉCONOMIE P 10 À 13
- DOSSIER : AIDES ET SERVICES P 14 À 17
- ÉCONOMIES D'ÉNERGIE P 18 À 19
- TRAVAUX P 20 À 21
- CULTURE ET LOISIRS P 22 À 23
- SORTIR P 24
- LA CCL EN IMAGES P 25
- À VOTRE SERVICE ! P 26 À 27

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 Directeur de la publication : David Habib
 Conception, réalisation et rédaction: service communication CCL
 Photos : service communication CCL , OT de Monein & X.
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Novembre 2011 www.ccl-lacq.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 ROND POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TEL : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQ.FR - CONTACT@CC-LACQ.FR

YARA : UN ENJEU DÉPARTEMENTAL

Après la fermeture de Celanese, début 2010, le groupe Yara a décidé de poursuivre ses activités sur le site de Pardies. Il fixait 3 conditions à cela :

- la mutualisation de certaines utilités (eau, voirie...)
- la vente de sa vapeur à la Sobegi
- la possibilité d'accéder au port de Bayonne

Compte tenu des 94 emplois en jeu, des efforts sans précédent ont été fournis par l'Etat, la Région, le Département et la CCL, notamment pour assurer le maintien des utilités sur le site. Un réseau-vapeur reliant Yara à la Sobegi a été construit grâce au soutien de ces 4 collectivités (photos ci-contre).

EN CE QUI CONCERNE LE PORT DE BAYONNE,

Yara demande à y faire transiter une partie de sa production de nitrate d'ammonium à destination de l'Afrique de l'Ouest. Les quantités portent sur 20 à 30 000 tonnes, soit l'équivalent d'un à deux trains de marchandise par mois. La production annuelle de Yara est de l'ordre de 120 000 tonnes.

VALIDÉE PAR LE CONSEIL PORTUAIRE

La polémique lancée par un conseiller général d'Anglet sur l'aspect sécurité ne repose sur rien. On rappellera qu'il n'y aura pas de stockage sur le port de Bayonne et que toutes les conditions de sécurité pour ce type d'expédition sont retenues. Sur le port de Bayonne d'autres produits chimiques sont expédiés et jamais il n'y a eu de polémique. Le nitrate d'ammonium circule par camion sur les différentes routes basques à proximité de résidences sans que quiconque ne s'en émeuve. Là, il s'agit d'un convoi parfaitement encadré et susceptible de sauver 94 emplois. Le conseil portuaire du port de Bayonne a d'ailleurs validé le projet le 25 novembre 2010.

VALIDÉE PAR MONSIEUR LE PREFET

le mercredi 26 octobre, Monsieur le Préfet a validé les conditions de sécurité du transit du nitrate d'ammonium. Le test réalisé le 28 septembre dernier a démontré que le mode opératoire imposé par la réglementation en vigueur pour le transport du nitrate d'ammonium a été respecté en tout point. Toutes les conditions de sécurité sont remplies.

PLUS RIEN NE S'OPPOSE AUJOURD'HUI À CE QUE LA RÉGLEMENTATION SUR LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES SOIT MISE EN APPLICATION.

Il est clair que ce dossier a été utilisé à des fins politiques. Alors que nous sommes sur des enjeux économiques, sociaux, et d'aménagement du territoire. L'adossement du bassin de Lacq au port de Bayonne est aujourd'hui en cause. L'attractivité de notre Département, pour des investisseurs dans la chimie, et plus largement dans l'industrie, sort affaiblie de ce triste feuilleton. Il est grand temps que les intérêts économiques et sociaux prennent le pas sur les enjeux politiques de quelques élus de la côte basque.

Les élus de la communauté de communes de Lacq remercie l'Etat et Monsieur le Préfet pour la parfaite transparence et la gestion de ce dossier. Ils remercient également le Président du Conseil général, Georges Labazée, qui a toujours été très clair sur l'importance de ce convoi. Merci aussi aux élus de toutes les formations politiques qui se sont exprimés. Merci aux organisations syndicales du Bassin de Lacq, mais aussi à la CGT du port de Bayonne qui, immédiatement ont rappelé l'importance de cette infrastructure et soutenu le projet de Yara. Merci enfin au SDIS qui mobilisera des moyens pour que ces convois se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité.



DÉPART du réseau-vapeur



LE RESEAU-VAPEUR SERA OPÉRATIONNEL EN DÉCEMBRE 2011



LE RÉSEAU-VAPEUR : un tuyau transporte la vapeur émise par l'usine Yara jusqu'à la Sobegi. Cette vapeur alimente les usines présentes sur son site.



LE PORT DE BAYONNE a perdu près d'un quart de son trafic avec la fermeture de Celanese.

En 2010, 161 891 tonnes de produits chimiques ont été traitées par le port, soit 61,5% de moins que l'année précédente.

En revanche, le trafic de soufre extrait du gisement de gaz de Lacq a connu une hausse de 2,5 %.

AGRICULTURE : DE LA PAILLE SOLIDAIRE



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ EST LA PREMIÈRE COLLECTIVITÉ DU DÉPARTEMENT À AVOIR RÉPONDU À L'APPEL DES AGRICULTEURS.

115 tonnes de paille ont été envoyées dans les Deux Sèvres et en Dordogne.

AVEC LES JEUNES AGRICULTEURS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'AQUITAINE,

la CCL a envoyé 115 tonnes de fourrage aux agriculteurs des Deux-Sèvres et de Dordogne

Le syndicat des jeunes agriculteurs des Pyrénées-Atlantiques est à l'initiative d'une opération solidaire pour venir en aide à leurs collègues des Deux-Sèvres sinistrés par la sécheresse. Suite à leur appel au don de paille, la CCL a fauché 20 hectares d'un terrain situé sur la zone Eurolacq 2 à Artix et pris à sa charge le conditionnement et le chargement de 60 tonnes de fourrage.

Parallèlement à cette opération, la CCL a également participé à celle de la Chambre d'agriculture Aquitaine, représentée par son vice-Président Guy Estrade, pour venir en aide aux agriculteurs de Dordogne. Deux champs, situés à Os-Marsillon et sur la commune de Lacq, ont été fauchés. En août, 55 tonnes de foin étaient envoyées aux sinistrés de Dordogne.

RANDONNÉE ENTRE GAVES & COTEAUX :

ÇA
MARCHE,
ÇA VISE, ÇA
GRIMPE ET
ÇA PÉDALE !



Le 25 septembre, 620 marcheurs ont arpenté les chemins de randonnée d'Arthez-de-Béarn. La cinquième édition de la manifestation «Entre Gave et Coteaux» s'est déroulée autour de plusieurs animations, tir à l'arc, escalade et VTT tandis que sur près de 30 kms de chemins, sportifs amateurs et initiés, chacun à son rythme, découvraient les environs d'Arthez-de-Béarn.

La randonnée était organisée par la CCL, les randonneurs de Maslaçq, «Mourenx évvasion» et la section marche du foyer des Soarns d'Orthez.

L'OPPB EN L'ÉGLISE ST GIRONS



FAYÇAL KAROUÏ
à la direction de l'OPPB

Le Dimanche 16 octobre à 18h, L'ORCHESTRE DE PAU PAYS DE BÉARN a ouvert la saison culturelle de Monein avec un concert symphonique en l'église Saint-Girons. Accompagné des choristes du conservatoire de Pau-Pyrénées, dirigés par Pascale Verdier, l'ensemble a interprété le requiem allemand de Brahms sous les applaudissements nourris des spectateurs.

LA FERMETURE DE L'UNITÉ ÉLÉMENTAIRE SPÉCIALISÉE DE LACQ-ARTIX



Le 30 juin dernier, les pompiers de Paris ont quitté la caserne d'Artix mettant fin à 50 années de présence sur le bassin. L'Unité Élémentaire Spécialisée avait été créée en 1961 pour protéger la population des risques liés à l'extraction du gaz. Composée exclusivement de sapeurs-Pompiers de Paris, l'UES est une composante de l'Armée de terre, Arme du Génie.

Pour rendre hommage aux 50 ans de présence de l'unité sur le territoire, la Mairie d'Artix et l'Amicale des anciens sapeurs-Pompiers ont fait ériger une stèle commémorative à l'entrée du centre de secours. La communauté de communes de Lacq a planté un olivier « Arbre souvenir » à côté de cette stèle.

EN MÉMOIRE DE 50 ANS DE PRÉSENCE



UNE DÉCISION DE L'ARMÉE DE TERRE

CONTRAIREMENT À CE QU'AFFIRME MICHEL LATRE D'ARTIX DANS L'ÉDITION DU 2 JUILLET 2011 DU JOURNAL LA RÉPUBLIQUE DES PYRÉNÉES À LA RUBRIQUE «COURRIER DES LECTEURS», CETTE DÉCISION N'A PAS ÉTÉ PRISE PAR LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ.

Dès l'annonce, au printemps 2009, par le Général Prieur, d'avancer la date de départ des pompiers de Paris de 2013 à 2011, les élus du bureau de la communauté de communes de Lacq ont fait connaître leur opposition à cette décision. Lors du bureau du 23 juillet 2009, les élus décidaient d'adresser un courrier à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques afin de lui signifier leur position sur cette affaire. C'est en effet le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, avec le Préfet de Police de Paris, qui étaient en charge de la décision finale.

UNE NOUVELLE CASERNE À OS-MARSILLON

La décision de construire une caserne à Os-Marsillon répond au Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques, élaboré sous l'autorité du Préfet par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

HORS ZONE PPRT ET NON-INONDABLE

La parcelle de 9 500 m² a été acquise par la CCL au prix de 117 000 €. Elle sera cédée pour l'euro symbolique au SDIS 64. Ce terrain, en cours de viabilisation par la collectivité, est hors zone PPRT et non-inondable. Pour faciliter la rapidité d'exécution des interventions, la CCL va créer une voie et un rond-point d'accès.

DES EFFECTIFS RENFORCÉS

De 78 sapeurs Pompiers aujourd'hui, l'effectif passera à 92 dans la nouvelle caserne d'Os-Marsillon.

LA CASERNE DE LA RUE BARADAT à Artix, sera reconvertie en plateforme logistique pour le SDIS : elle abritera le groupement des moyens généraux : habillement, matériel, engins.

LE RAPPROCHEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ORTHEZ

Les 12 juillet et 4 août, les communautés de communes de Lacq et du canton d'Orthez ont donné un avis favorable au projet de fusion proposé dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Entretien croisé de Michel Labourdette, Président de la communauté de communes du canton d'Orthez et de David Habib, Président de la communauté de communes de Lacq. Ils expliquent les raisons de ce rapprochement approuvé à la majorité des voix par leurs deux assemblées par 101 voix pour, 14 voix contre et 1 abstention.

QUELQUES MOIS À PEINE APRÈS LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES D'ARTHEZ-DE-BÉARN, LACQ, LAGOR ET MONEIN, POURQUOI UNE TELLE PRÉCIPITATION ?

DAVID HABIB : *c'est la loi. Ce calendrier nous est imposé par l'Etat ! Ce projet n'est pas celui de la CCL. Le SDCI émane de la réforme territoriale initiée par le gouvernement Fillon et votée par sa majorité parlementaire en décembre 2010. Comme les autres parlementaires d'opposition, j'ai voté contre cette loi et surtout contre ce calendrier. Il reste que sur le fond, c'est un bon projet.*

MICHEL LABOURDETTE : *la mise en oeuvre du schéma départemental est confiée, selon la loi, au préfet. C'est ce dernier qui a élaboré une proposition transmise à toutes les collectivités du département. Charge à elles de se prononcer - ou pas - sur le schéma proposé. J'insiste en effet sur le fait que nous n'étions pas dans l'obligation d'interroger nos assemblées, l'absence d'avis valant acceptation. Si nous l'avons fait, c'est pour affirmer nos ambitions pour ce territoire mais aussi pour souci de transparence et de respect envers les élus et à travers eux, les administrés. Toutes les voix ont pu s'exprimer, même les plus opposées.*

QUELS SERONT LES BÉNÉFICES DE CETTE FUSION POUR LES HABITANTS DES DEUX TERRITOIRES ?

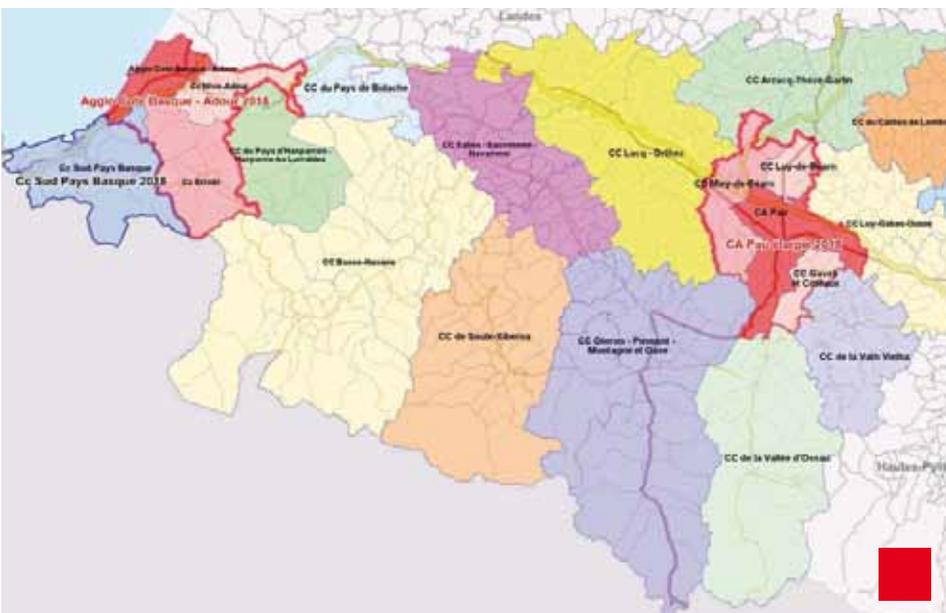
MICHEL LABOURDETTE : *Nos deux territoires ont des richesses et des atouts qui s'additionnent pour un bénéfice mutuel. Je pense par exemple aux trois sorties d'autoroute¹, aux trois gares que le territoire va gagner en se rassemblant. L'éventail de nos compétences est déjà large avec l'économie, le traitement des ordures ménagères la voirie, l'école de musique, le Relais d'Assistante Maternelle, la petite enfance, la base de loisirs Orthez-Biron, etc. Avec cette fusion, cet éventail va s'enrichir pour apporter un service public plus efficace et plus complet qui répondra encore mieux aux besoins de nos populations. De plus, avec un territoire de 54 000 habitants, nous serons en capacité de négocier avec les principaux acteurs publics et économiques pour nous engager dans des projets d'envergure.*

«En fusionnant, nous deviendrons la 4^{ÈME} COLLECTIVITÉ DU DÉPARTEMENT et resterons son 1^{ER} pôle de développement économique.»

DAVID HABIB : *il s'agit d'additionner les atouts de nos deux intercommunalités, de pallier les faiblesses de chacune. Cela signifie instaurer toutes les conditions favorables à la création d'emplois stables et durables, réduire les inégalités en apportant à tous les habitants les mêmes services. Notamment en matière de développement économique mais aussi de services*

à la personne. La suppression de la taxe professionnelle, la crise de l'Etat et de ses services publics, la raréfaction des subventions vont nous amener à rationaliser nos interventions. Faire plus avec moins, c'est le destin de toutes les collectivités en France. Faire plus, ce sera instaurer l'aide aux devoirs sur le canton d'Orthez, engager une vraie politique d'économie d'énergie, supprimer toutes les zones blanches de notre territoire. Avec la communauté de communes du canton d'Orthez, Lacq rassemblera plus de 50 000 habitants, disposera d'une réserve foncière plus grande, s'ouvrira à d'autres secteurs d'activité économique et bénéficiera d'un patrimoine architectural et culturel exceptionnel. En fusionnant, nous deviendrons la 4^{ÈME} collectivité du département et resterons son 1^{ER} pôle de développement économique.

1 - Dans le cadre du SDCI, la commune de Bellocq a demandé à fusionner avec la CCL



QUELLES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL AVEZ-VOUS DÉJÀ EN COMMUN ?

MICHEL LABOURDETTE : Elles sont nombreuses et variées. Elles ont trait à l'activité économique, au domaine social, au traitement des ordures ménagères qui, depuis 2010, est une réalité puisque la CCCO incinère sur le site de Mourenx alors que la CCL envoie les bennes de déchets «tout-venant» à la déchetterie de la CCCO. De plus, l'Hôpital d'Orthez, propriétaire de la maison de retraite de Mourenx, la Maison de l'Emploi et de la Formation et la Maison de la Solidarité départementale sont des services publics que se partagent nos populations. Il y a aussi une réelle volonté et une ambition politique partagée de faire vivre et de développer cette zone centre du département.



«Des richesses et des atouts qui s'additionnent»
MICHEL LABOURDETTE

DAVID HABIB : la CCCO est partie prenante dans des structures établies sur le bassin industriel : le réseau de pépinières Eurolacq, le GIP Chemparc. Inversement, la CCL est partenaire de la mission locale Mourenx-Oloron-Orthez ainsi que de la maison de l'emploi et de la formation qui organise, chaque année en alternance sur Mourenx et sur Orthez, les Rencontres de l'emploi. Il faut également parler du développement de la zone Naude. Nous avons pour ambition d'y construire un pôle économique dédié à la construction durable dont le concept sera unique en France.



«Instaurer les conditions favorables à la création d'emplois»
DAVID HABIB

2 - Société Orthézienne d'Economie Mixte d'Habitat

LE CALENDRIER TEL QUE LA LOI LE PRÉVOIT

- **MAI 2011** : le schéma départemental de coopération intercommunale est soumis pour avis à toutes les communes qui ont 3 mois pour se prononcer. Les avis sont ensuite adressés aux membres de la commission du SDCI. Lesquels auront alors quatre mois pour émettre un avis.
- **LE 31 DÉCEMBRE 2011**, le Préfet arrêtera le schéma départemental de coopération intercommunale pour une durée de 6 ans.
- **2012** : mise en œuvre du schéma.
- **JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2013**, les Préfets disposent de pouvoirs temporaires destinés à faciliter la mise en œuvre du schéma. Pendant cette période, le préfet pourra prendre lui-même l'initiative des projets prévus dans le schéma dès lors qu'ils sont conformes aux objectifs de la loi.

CCL, CCCO : CARTE D'IDENTITÉ

CCC ORTHEZ



13 communes
17 541 habitants
183 km²
18,8 millions
d'euros de budget

EN 2011, le produit
attendu du
nouveau panier
fiscal s'élève
à **4 285 000 €**

L'autofinancement
prévisionnel permet
de financer
4 221 000 €
d'investissements
en 2011.

CC LACQ



47 communes
35 400 habitants
530 km²
82 millions
d'euros de budget

EN 2011,
le produit
attendu du
nouveau panier
fiscal s'élève
à **34 367 000 €**

L'autofinancement
prévisionnel permet
de financer
30 MILLIONS
d'investissements
en 2011.

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE : UN CONCENTRÉ DE CULTURE AU CENTRE DU TERRITOIRE

Les travaux du centre culturel intercommunal démarreront en 2012 pour une ouverture au public début 2015.

Le projet a été conçu par le cabinet d'architecte bordelais François Guibert. Il a été présenté aux mourois en mai 2011 dans les pages du journal municipal.

En plus de tous les services proposés par une médiathèque classique, la structure abritera deux salles de cinéma, la galerie d'art contemporain, le musée d'art moderne, la cyberbase, les locaux de l'association Lacq Odyssée ainsi que ceux de la Compagnie théâtrale «Les pieds dans l'eau» et un espace restauration.

VISITE EN 4 ESQUISSES DES LIEUX LES PLUS MARQUANTS

■ LE SQUARE DE LA MÉDIATHÈQUE

Dans le prolongement de la place François Mitterrand, il fait face à la mairie, c'est l'entrée du centre culturel.



■ LE HALL D'ENTRÉE

A «géométrie variable», il s'adapte au fonctionnement des divers espaces du centre culturel. Ainsi son ouverture peut se limiter à un seul service (Cyberbase ou cinéma ou autre); ceci grâce à des rideaux électriques installés en faux-plafond qui permettent de cloisonner et décroisonner l'espace à sa guise. Cette configuration variable permet une utilisation autonome de chaque espace.



LE JARDIN SUSPENDU

Il se situe sur toute la longueur du deuxième niveau du bâtiment. De petites «cabanes de lecture» y sont installées, accessibles depuis la bibliothèque.



Centre Culturel Multimédia
GdC de l'ABQ

2

LE SQUARE DES ARTS

Il fait face à la façade Est de l'Hôtel de ville. C'est un jardin sur dalle qui pourra être un lieu d'expressions artistiques, installations d'oeuvres d'art pérennes ou provisoires.



CHEMSTART'UP

L'hôtel d'entreprises chimiques Chemstart'up nous a ouvert ses portes - très sécurisées - pour une visite guidée par son directeur général **PATRICE BERNOS**



■ **PATRICE BERNOS**
Directeur
Général de
CHEMPARC

COMMENT EST NÉ CHEMSTART'UP ?

PATRICE BERNOS : Chemstart'up est un projet initié par le GIP Chemparc. Il est né du constat, confirmé par deux années d'études, selon lequel les jeunes entrepreneurs en chimie fine éprouvent de grandes difficultés à se développer dans leur structure de départ. D'où l'idée de créer une plateforme les regroupant. Avec la proximité du Groupement de Recherche de Lacq (GRL), elles vont bénéficier d'une mutualisation des prestations, telles que fournitures d'utilités, traitement des effluents liquides, accès aux équipements analytiques, aux magasins de matières premières et de produits finis, etc. Ce qui leur permettra de se concentrer entièrement à leur cœur de métier.

AUJOURD'HUI VOUS ACCUEILLEZ VOTRE PREMIÈRE SOCIÉTÉ, BOROICHEM.

PATRICE BERNOS : Cette jeune société répond à l'objectif que Chemparc et ses partenaires se sont fixés depuis le départ : celui d'accueillir sur le bassin des PME/PMI spécia-

lisées dans une des filières d'avenir de la chimie, telles que chimie fine, matériaux hautes performances, énergies renouvelables, etc. Comme toutes les sociétés que nous accueillerons, Borochem aura la possibilité de rester de 3 à 4 ans à Chemstart'up, le temps de développer leurs activités sur un plan préindustriel, de structurer leur production et de conforter leurs débouchés et leurs créneaux de commercialisation. Bien sûr, une fois ces étapes franchies, notre but ultime est que ces sociétés s'implantent sur l'une des plateformes industrielles du bassin de Lacq.

LA SOCIÉTÉ BOROICHEM INTÈGRE CHEMSTART'UP

Alexandre Bouillon, le PDG de Borochem nous présente sa société de 8 salariés créée en 2005 à Caen, en Basse Normandie.



■ **ALEXANDRE BOUILLON**
Président
Directeur
Général de
BOROICHEM

« On trouve ici tout ce que l'on peut souhaiter pour développer une activité de chimie innovante, sécurisée et...verte !. »

« Nous concevons, développons, fabriquons et commercialisons des intermédiaires destinés aux programmes de recherche et développement menés dans l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou agrochimique. Le Bore est notre élément de prédilection. Il permet de faciliter l'assemblage de molécules. La chimie devient simple comme un jeu de Lego !

Nous fournissons actuellement des produits en petites quantités, mais les programmes de recherche des sociétés avec lesquelles nous travaillons voient leurs besoins s'accroître. Nous avons donc besoin d'adapter nos capacités de production. C'est la raison pour laquelle nous nous installons à Chemstart'up. Ce qui se fait ici fait rêver lorsque l'on travaille dans le domaine de la chimie. Nous avons trouvé ici un site et du personnel entièrement appropriés à notre activité : l'infrastructure et son environnement ont été pensés pour accueillir au mieux toute activité de chimie. Et ce n'est pas fréquent ! À ma connaissance, il n'existe nulle part ailleurs un équivalent à ce que propose Chemstart'up ».

■ VISITE GUIDÉE DE

l'Hôtel d'entreprises chimiques
Chemstart'up



Le rez-de-chaussée abrite les **ESPACES COMMUNS** : accueil, salle de réunion et de convivialité.



Un réseau, relié au GRL, apporte **LES UTILITÉS** aux laboratoires. Grâce à cette proximité, les sociétés peuvent bénéficier du soutien des 270 chercheurs que compte le centre de recherche d'Arkéma et de Total. Elles ont accès aux équipements analytiques mutualisés et à la bibliothèque scientifique du GRL.



8 MODULES de 200 m² en duplex : au rez de chaussée, les laboratoires sont prééquipés (paillasse, sorbonne, arrivée des utilités, etc). Le premier étage est réservé aux services administratifs des sociétés avec bureaux et local d'archives.



Chacun des 8 modules est équipé d'un **HALL INDUSTRIEL** de 70m², équipé et sécurisé pour l'installation des mini-pilotes industriels.



SÉCURITÉ MAXIMUM : détecteur de fumée, détecteur de gaz toxique, extracteur d'air, traitement des effluents liquides biodégradables, local de stockage matières premières ou produits finis.

CHEMSTART'UP EST FINANCÉE PAR

- l'Europe (1,3 million d'€)
- l'État (1 million d'€)
- le Conseil régional d'Aquitaine (1 million d'€)
- le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (750 000 €)
- la communauté de communes de Lacq (750 000 €)
- Total Développement Régional (750 000 €).

Les **EAUX SOUILLÉES** sont récupérées dans un bassin de rétention. Après analyse, elles sont envoyées pour traitement.



CITBA : LA TUYAUTERIE TAILLE XXL



**MICHEL
MASSEY**
PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE
DE LA SCOP

A la CITBA¹, les bouchons d'oreilles sont en libre service à l'accueil et le port du casque obligatoire. Comme l'explique **MICHEL MASSEY**, son directeur : «Jusqu'en 1982, la société était implantée à Orthez, coincée entre la gare, l'hôpital et des immeubles d'habitation ! Lorsqu'il a été question de déménager, la priorité de Jacques Denneulin, le directeur de l'époque, était de trouver un endroit où nous ne gênerions personne avec le bruit de l'usine». Mission accomplie ! A peine visible de la route, la chaudronnerie industrielle est entourée de champs de maïs, à perte de vue. Personne ne se plaint plus du bruit et les affaires tournent plutôt bien. Rencontre avec Michel Massey, président du directoire de cette SCOP² implantée sur la zone de la Geüle à Arthez-de-Béarn.

QUELLES SONT LES ORIGINES DE LA CITBA ?

La CTA - ancien nom de la CITBA - a été créée dans les années 1960 pour suivre le développement de l'exploitation de gaz dans le sud-ouest de la France. En 1976, après le premier choc pétrolier, les membres de l'entreprise en reprennent la gestion sous la forme d'une SCOP gérée par le personnel et la rebaptisent CITBA. Notre société compte aujourd'hui 83 salariés.

QUEL EST VOTRE COEUR DE MÉTIER ?

La tuyauterie industrielle et les appareils à pression destinés aux secteurs gazier et pétrolier. Nos donneurs d'ordres sont les grands industriels du secteur et à travers eux, nous sommes présents dans le monde entier. En 2001, en ouvrant notre agence de Pontonx dans les Landes, nous avons élargi nos activités à l'industrie du bois et du papier. Et en 2005, l'acquisition de l'entreprise Lonsoise Palplast, spécialiste en chaudronnerie et tuyauterie plastique, nous a permis de nous diversifier vers de nouveaux secteurs d'activités, notamment l'agro-alimentaire.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'AVENIR DE LA CITBA ?

La tendance est à une prise en charge totale d'unités livrées «clés en main» et à la réalisation de projets de A jusqu'à Z. De la conception, dans notre bureau d'études à partir du cahier des charges imposé par le donneur d'ordre, au montage sur site. Nous serons de plus en plus amenés à assurer la gestion du chantier de construction jusqu'à ...la pose de la clôture ! Car nos clients ont besoin d'être libérés des contraintes techniques mais aussi organisationnelles.

1 - Chaudronnerie Industrielle et Tuyauterie du Bassin de l'Adour

2 - Société coopérative et participative

CITBA & INNOVATION : L'EXEMPLE INNOVEOX

Depuis juin dernier, le site de la CITBA abrite le premier démonstrateur de la société parisienne Innoveox. Il s'agit d'une unité de traitement de déchets dangereux capable d'en éliminer 99,99 % et de rejeter une eau propre pouvant être déversée sans aucun autre traitement dans le milieu naturel. Cette technologie permet de traiter les pesticides, le pyralène, les huiles et les solvants usagés, les déchets pétroliers, corrosifs, réfractaires et explosifs ainsi que les boues des stations d'épuration. Ce procédé dit Oxydation hydrothermale supercritique a été inventé par François Cansell, directeur général de l'Institut polytechnique de Bordeaux. Le pilote a été réalisé par la CITBA.

UN PROCÉDÉ EXPÉRIMENTÉ EN 2003 SUR LE BASSIN DE LACQ

EN 2003, un démonstrateur au procédé identique avait été testé sur le bassin de Lacq avec le soutien du SYMPESA. Le Syndicat Mixte Pôle Environnement Sud Aquitain a été créé en 1993, pour une durée de 20 ans, entre **LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LA CCL**. L'objectif était de participer à la résolution des problèmes d'environnement générés par l'activité industrielle; ceci afin de créer les conditions d'un développement durable.

«A l'époque, les industriels n'y ont pas cru» regrette Michel Massey, dont l'entreprise avait déjà réalisé le pilote. «Compte tenu des nouvelles préoccupations environnementales, cette technologie trouvera sans doute un écho plus favorable aujourd'hui auprès des industriels» espère le directeur de la CITBA.



COMMERCE ET ARTISANAT : DES AIDES POUR AMÉLIORER L'OUTIL DE TRAVAIL

La collectivité a mis en œuvre un dispositif pour soutenir le commerce et l'artisanat des professionnels situés sur le territoire de la CCL. L'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat (OCM) est financée par la CCL, le Conseil régional, le Conseil général, la Chambre de commerce et le FISAC¹. Les bénéficiaires peuvent se voir financer jusqu'à 30 % du montant des travaux si ces derniers ont vocation à développer l'outil de travail : réfection, sécurisation des locaux, réaménagement, modernisation des équipements, etc.

DEUX ARTISANS ET COMMERÇANTS NOUS ONT OUVERT LES PORTES DE LEUR ENTREPRISE.

Chacun d'eux a bénéficié de la subvention de la CCL. Témoignages.

JOËLLE ROLLAND, PROPRIÉTAIRE DE LA LINGERIE «FLEUR DE PEAU» À ARTIX.



En octobre 2007, Joëlle Rolland rachetait la lingerie «Fleur de peau», située en face de la mairie. Depuis le 1^{er} septembre, la boutique a déménagé avenue de la République dans un vaste local de 70 m².

«Le déclic est arrivé au salon de la lingerie : j'ai eu envie de diversifier mon

offre commerciale. Je me suis naturellement tournée vers le vêtement féminin qu'aucun magasin ne propose à Artix. J'ai trouvé un local plus vaste en investissant une partie de l'ancienne boutique Larrieulet. Nous avons tout cassé à l'intérieur et tout recréé. Un vrai chantier qui a nécessité un important investissement ! Sans l'aide de la collectivité, je ne suis pas sûre que j'aurais sauté le pas. La subvention que j'ai reçue m'a permis de financer une bonne partie des travaux, c'est-à-dire électricité, plomberie, peinture, sol, etc. Aujourd'hui, j'ai un bel outil de travail très fonctionnel qui met en valeur mes produits.»

ERIC GAMBADÉ, ARTISAN CARROSSIER SUR LA ZONE ARTISANALE LOUPIEN À MONEIN.



L'entreprise d'Eric Gambadé est une affaire familiale qui prospère depuis les années 1970. En 1991, il en reprend les rênes, rue Badet, avant de quitter ce local devenu trop petit pour lui et son employé.

La création de cette zone a été l'élément déclencheur. J'ai quitté la rue Badet pour gagner en

espace et en fonctionnalité mais aussi en visibilité. Une zone artisanale génère du flux et m'apportera peut-être une nouvelle clientèle. La subvention de l'OCM m'a permis de moderniser le garage. Je me suis notamment équipé d'un pont élévateur afin de pouvoir effectuer la géométrie du train avant. Avant j'étais obligé de sous-traiter cette tâche et j'étais toujours tributaire des garagistes. Pour mes clients, c'est un service supplémentaire : ils y gagnent car mon diagnostic est plus rapide, donc, le temps d'immobilisation de leur voiture est réduit !

1 - Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

INSOLITE !

Voilà un commerçant qui ne se plaint pas de la concurrence. Et pour cause, Raphaël Agrafeil a localisé son plus proche concurrent à ... Tourcoing, département Nord !

Le mécanicien vient d'installer à Abidos¹ sa petite entreprise de vente de pièces détachées pour véhicules sans permis. Ces clients sont des particuliers «privés momentanément de permis», des adolescents «de 16 à 18 ans» mais aussi des garages qui s'approvisionnent chez lui avant d'effectuer les réparations sur les voiturettes de leurs clients. Car Raphaël Agrafeil ne vend, ni ne répare de voitures.

«Ce véhicule est de plus en plus répandu pour la commodité de circulation qu'il offre : les communes notamment, s'équipent en voitures utilitaires sans permis. Il y a aussi beaucoup de municipalités aujourd'hui qui ont un parc de voiturettes en location pour les touristes qui souhaitent visiter la ville.»

Ouverte en juillet, la boutique tourne bien. Si bien que Raphaël Agrafeil pense déjà à diversifier son activité. « Mon objectif, c'est d'ouvrir un atelier pour vendre les voitures et les réparer, dans deux ans si tout va bien.»

Le magasin est ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

1 - dans les locaux de l'ancien restaurant Lagrange



POUR TOUT
RENSEIGNEMENT SUR
LES AIDES DE L'OCM :

TÉL. : 05 59 60 84 28.

EMAIL :
commerce@cc-lacq.fr

ENFANCE Le Relais d'Assistante Maternelle (RAM) **AYMARA** pour les futurs parents, les parents d'enfants de moins de 4 ans et les membres de la famille qui en ont la garde, les assistantes familiales.



**JOCELYNE HILLOU
ASSISTANTE
MATERNELLE À ABOS.**

« Dernièrement, une maman m'a raconté son parcours du combattant pour trouver une liste de nounous agréées sur le territoire de la CCL ! »

POUR LES PARENTS...

Au relais Amayra, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.) donne des informations sur les différents modes d'accueil et propose une aide personnalisée pour rechercher une assistante maternelle. A l'attention de ces parents devenus employeurs, une information sur leurs droits et obligations est aussi dispensée; ainsi qu'une aide personnalisée pour accomplir l'ensemble des démarches administratives.

**LES ASSISTANTES
MATERNELLES...**

Amayra propose aux «nouns» un lieu où se retrouver pour s'informer sur la profession et échanger leurs expériences.

LES ENFANTS

Au RAM, les enfants emmenés par les parents ou les nounous sont accueillis pour participer aux animations organisées toute l'année. Le RAM est présent sur 5 sites : Arthez-de-Béarn, Artix, Lagor, Monein et Mourenx.

& JEUNESSE Aide aux devoirs pour les écoliers et les collégiens, soutien financier aux étudiants.

LE SERVICE D'AIDE AUX DEVOIRS est proposé gratuitement à tous les élèves de primaire sans condition d'accessibilité.

Les intervenants recrutés par la CCL sont des personnes ayant un niveau bac+2 ou étudiants, retraités, salariés ou non, ou justifiant d'une expérience significative dans l'accompagnement éducatif.

Ils prennent en charge des groupes de 8 élèves maximum dès la sortie des classes.

Ce service a été mis en place en lien avec l'équipe pédagogique. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent le faire auprès des enseignants.

**POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT :
SERVICE ENFANCE/ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ : 05 59 60 03 46**



**ANNÉE 2011-2012 :
100 INTERVENANTS
POUR ENCADRER
LES ÉCOLIERS ET
LES COLLÉGIENS DE 32
ÉCOLES ET 4 COLLÈGES.**

La séance est précédée d'une demi-heure récréative sous la surveillance de l'intervenant. Ce temps est suivi de l'étude au cours de laquelle l'intervenant aide à la réalisation des devoirs. A la demande de l'élève et de l'enseignant, il peut également revenir sur une notion mal comprise.



**LES PARENTS DE MORGANE
COCQ RÉSIDENT À BIRON.
LA JEUNE FILLE EST ÉTUDIANTE
À TOULOUSE.**

« J'ai repris les cours en septembre. Est-il trop tard pour faire une demande d'aide aux étudiants ? »

**DES AIDES
AUX ÉTUDIANTS**

Pour l'année scolaire 2011-2012, les étudiants peuvent déposer leur dossier jusqu'au 31 mars 2012.

La CCL octroie une aide financière aux étudiants qui résident sur le territoire ou dont les parents résident sur le territoire. Elle varie entre 300 et 800 € par étudiant et par année scolaire.

Cette aide se calcule sur la base du Revenu Brut Global et du nombre de personnes rattachées au foyer fiscal.

Une aide spécifique est proposée pour les stages obligatoires.

SE LOGER OPAH, logements temporaires, bureau du logement



GLORIA DIAZ EST LOCATAIRE D'UN LOGEMENT CONVENTIONNÉ À CESCAU. Grâce à l'OPAH, ses propriétaires ont pu réaliser des travaux qui facilitent sa vie dans ce logement. Tout est au même niveau et la salle de bain a été adaptée aux problèmes liés à son âge.

Une partie du coût des travaux d'adaptation de l'habitat aux personnes âgées et handicapées est financée par **L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH).**

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs.

En plus des travaux d'adaptation liés à l'âge ou au handicap, il concerne les travaux de rénovation ou d'amélioration : gros oeuvre, isolation, économies d'énergie, sanitaire, installation électrique, etc.

Pour les propriétaires occupants, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat contribue à hauteur de 20 à 50 % d'aide sur un plafond de travaux de 20 000 € HT. L'aide de la CCL est de 10 % supplémentaires.



OPÉRATION FACADE

Une subvention¹ est allouée aux particuliers pour financer le ravalement de façade des habitations visibles depuis l'espace public. 15 % du coût des travaux, plafonnés à 10 000 €, sont financés

1 - sous condition de ressources.

SE LOGER DANS L'URGENCE

SIX LOGEMENTS TEMPORAIRES VONT ÊTRE RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE.

D'ici 2 mois, des logements d'urgence seront proposés aux personnes en difficultés temporaires. De jeunes salariés ou stagiaires, des familles en difficultés passagères trouveront à Mourenx, Artix, Monein ou Lagor un logement adapté à leur situation.

Les 6 logements sélectionnés font partie du parc de logements sociaux existant. Ils sont mis à disposition par les bailleurs HLM et par la commune de Lagor. L'association du PACT H&D Béarn Bigorre en assure la gestion locative ainsi que l'accompagnement social des personnes hébergées.

Une durée d'hébergement de 6 à 9 mois, accompagnée par un travailleur social, sera en effet proposée au demandeur. Cet accompagnement devra permettre à l'occupant de favoriser son insertion sociale.

LES LOGEMENTS TEMPORAIRES À LA LOUPE

- Équitables répartis sur tout le territoire :
 - 2 à Mourenx
 - 2 à Artix
 - 1 à Monein
 - 1 à Lagor
- du T2 au T3 pour apporter des solutions adaptées à chaque situation.
- Des logements meublés et équipés. Une aide à l'investissement est attribuée par la communauté de communes afin d'équiper les logements (meubles, électroménager).
- La décision d'attribution d'un logement se fera de façon collégiale en commission d'attribution composée d'un représentant de la Direction départementale de la cohésion sociale, de la communauté de communes de Lacq, de chaque organisme bailleur, du Conseil général, des CCAS d'Artix, Lagor, Monein et Mourenx et du PACT H&D Béarn Bigorre. Cette commission se réunira chaque fois qu'un cas se présentera.

LE SERVICE URBANISME DE LA CCL INSTRUIT LES DOSSIERS D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS : permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable et permis d'aménager.

Pour aider les particuliers à la constitution des dossiers, les agents assurent des permanences :

- Mairie d'Arthez-de-Béarn : les jeudis de 14h à 17h
- Mairie de Monein : les mardis de 14h à 17h
- Mairie d'Artix : les mercredis de 10h à 12h
- Mairie de Maslacq : les jeudis de 10h à 12h
- Hôtel de la communauté de communes de Lacq, du lundi au vendredi sans rendez-vous.

Au **BUREAU DU LOGEMENT**, les démarches administratives des particuliers en recherche de logement social sont simplifiées. Les demandeurs remplissent un formulaire unique qui est ensuite transmis à tous les bailleurs du territoire.

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Du conseil, des aides financières

Des aides financières sont consenties aux particuliers pour l'achat d'**ÉQUIPEMENTS AYANT RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES**, telles que énergie solaire et énergie de la biomasse.

■ ISOLATION THERMIQUE

- Isolation de la toiture
- Isolation des murs donnant sur l'extérieur, des sols et planchers
- Parois vitrées (fenêtres, portes-fenêtres, double vitrage)
- Volets isolants, portes d'entrée (si travaux sur parois vitrées)

L'aide de la CCL dépend du niveau de DPE (diagnostic de performance énergétique) à confirmer après travaux par un organisme agréé. En complément de l'aide aux travaux, ce DPE sera pris en charge à hauteur de 70 % du montant TTC de la prestation (aide plafonnée à 200 €).

- Un **DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE SUR LOGEMENT EXISTANT**, dans le cas d'une rénovation, est subventionnée par la CCL à hauteur de 70 % du montant de la prestation. Cette aide est plafonnée à 400 €. La demande doit être accompagnée d'un rapport réalisé par un bureau d'étude spécialisé qui détaille le bilan énergétique, les solutions de rénovation ainsi que l'estimation de l'économie.

TOUTES LES AIDES SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.CC-LACQ.FR



MOHAMED MOUAKKA A CONSTRUIT SA MAISON À LABASTIDE-MONREJAU : «Le coût d'un chauffage à «économies d'énergie» pèse lourd dans un budget construction. Comment faire pour alléger la facture ?»

16 TRIER. 17 RECYCLER

Déchetteries, collectes



DENIS DUFOURCQ-BIDEAU HABITE À MASLACQ :

«J'ai un vieux frigo à jeter. Pour une raison pratique - mon seul jour de repos est le dimanche - je préférerais le déposer à la déchetterie de Mourenx. En ai-je le droit ?»

Depuis le 1^{er} janvier 2011, vous avez accès à toutes les déchetteries du territoire sans justifier de votre lieu de résidence. Les sites d'Arthez-de-Béarn, Maslacq, Monein et Mourenx acceptent les déchets d'équipement électrique et électronique tels que ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, appareils photos numériques, réfrigérateurs, jeux électroniques, télévisions, etc. Tous les horaires des déchetteries auprès des gardiens ou sur WWW.CC-LACQ.FR

ET LES DÉCHETS MÉDICAUX piquants et tranchants - aiguilles à insuline, aiguilles à stylo, lancettes ?



Les particuliers qui se soignent à domicile peuvent retirer une boîte auprès du service environnement de la CCL ou dans les pharmacies du territoire, partenaires de cette opération. Lorsque la boîte est pleine, elle doit être ramenée à la déchetterie en échange d'un bon de prise en charge et d'une nouvelle boîte. Anonymat respecté - aucun nom ne figure sur les boîtes. A son retrait, seul un numéro lui est attribué pour assurer sa traçabilité.

QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS ?

Les déchets médicaux sont récupérés et traités par une entreprise spécialisée, puis incinérés dans un centre agréé.

SE DIVERTIR, APPRENDRE, DÉCOUVRIR

Office du tourisme, pôle lecture, cyberbases, piscine, etc.

Pour faire découvrir l'histoire exceptionnelle de cette «ville-champignon», la CCL et la ville de Mourenx ont créé **UN SENTIER D'INTERPRÉTATION URBAIN**. 5 stations, plantées de tables explicatives et des audioguides MP4 (audio et vidéo) fournis par l'Office du tourisme, racontent les circonstances de la naissance de cette ville et expliquent sa transformation au fil des ans.

Des visites guidées sont organisées par l'association Destination patrimoine¹.

Pour tout renseignement et retrait des audioguides, s'adresser à l'Office du Tourisme « Pays de Lacq, Coeur de Béarn » à Monein ou à la bibliothèque de Mourenx.

1 - destinationpatrimoine.over-blog.com



LA TÊTE ET LES JAMBES :
S'OCCUPER
EN SOLO OU EN FAMILLE

- Le **PÔLE LECTURE** propose toute l'année un programme complet d'animations (lecture de contes, spectacles, théâtre). Programme à télécharger sur le site Internet : <http://www.pole-lecture.com> ou renseignements dans les 11 bibliothèques du réseau (coordonnées en page 26).
- L'outil informatique en libre service ou à la carte, les **6 CYBERBASES** du réseau mettent leur matériel à la disposition des usagers et organisent régulièrement des ateliers thématiques pour débutants ou public informé. En dehors des ateliers, des animateurs sont présents dans les cyberbases pour guider les premiers pas ou compléter l'information des plus aguerris.
- Toute l'année, **LA PISCINE** de Mourenx propose des activités aquatiques encadrées par des maîtres nageurs. Le programme sur le site Internet de La Piscine : <http://www.vert-marine.com/la-piscine-mourenx-64/>. Renseignements à La Piscine, avenue Charles Moureu, 64150 Mourenx Tél : 05 59 21 23 14
- Pour des balades en famille et des pique-niques sur l'herbe, la CCL a répertorié dans **3 TOPOGUIDES**¹, 58 circuits de promenades et de randonnées à découvrir à pied, à cheval ou à vélo ...
Topoguides en vente à l'Office du tourisme.

1 - 24 balades entre Lacq et Lagor, 18 balades autour d'Arthez-de-Béarn et 16 pour les coteaux de Monein.

POUR LOGER FAMILLES, AMIS DE PASSAGE, STAGIAIRES D'ENTREPRISES, SALARIÉS EN MISSION PONCTUELLE

L'Office de Tourisme
a répertorié
**27 CHAMBRES
D'HÔTES & 113 GÎTES**



L'OFFICE DU TOURISME PAYS DE LACQ, Coeur de Béarn propose un annuaire complet des hébergements disponibles (gîtes, maison d'hôtes, hôtel, etc). L'Office se charge aussi des réservations.

L'Office vous proposera aussi la liste complète de toutes les animations et visites organisées le temps de votre séjour.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

A partir de 2012, tout le territoire bénéficiera de l'Internet à haut-débit grâce à l'installation de «nœuds de raccordement» sur les zones qui ne reçoivent pas, ou très faiblement l'Internet.

Parallèlement aux dispositifs d'aide aux particuliers¹, la collectivité propose un accompagnement financier aux communes qui réalisent des travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux. L'exemple de Sarpourenx, Noguères, Lacadée et Viellenave d'Arthez

1 - Le mag CCL mai 2011

UNE ÉTUDE THERMIQUE À SARPOURENX

A Sarpourenx, le projet des élus est de rénover et de réaliser une extension de leur actuelle salle communale dite «l'ancien préau de l'école» pour y créer une salle multi-activités.

En préalable au projet, une étude thermique a été réalisée. «Pour des raisons budgétaires d'abord car nous étions très inquiets du coût de fonctionnement d'un tel bâtiment, la facture du chauffage et de l'éclairage notamment. **NOUS SOMMES AUSSI SENSIBILISÉS À LA PROBLÉMATIQUE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**» EXPLIQUE MADAME LA MAIRE EMMANUELLE LACROIX-CHAGUE.

Si toutes les préconisations du bureau d'étude ne seront pas suivies, «nous avons une enveloppe à respecter», l'essentiel a été préservé pour concevoir un bâtiment basse consommation.

«La salle aura une surface de 219 m², dont les 67 m² existants. Elle répondra aux normes bâtiment basse consommation. Outre l'isolation des murs extérieurs, de la toiture et du double vitrage, elle sera équipée d'une pompe à chaleur air/air réversible comme générateur, de ventilo-convecteurs comme système d'émission pour la salle de spectacle/réception/sports, d'une centrale de traitement de l'air double flux avec batterie chaude électrique pour le renouvellement de l'air du bâtiment, d'une VMC simple flux dans les sanitaires. La puissance d'éclairage de la salle sera de 10 W/m² et de 9 W/m² dans les autres espaces.

Ces travaux devraient nous permettre de réaliser une économie d'énergie de l'ordre de 51 %.»

EMMANUELLE

LACROIX-CHAGUE

Maire de Sarpourenx



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES A NOGUÈRES



JEAN-LUC MARTIN
Maire de Noguères

A Noguères, le projet portait sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment communal multifonctions. «Une partie abrite les douches du tennis et la salle attenante est occupée par les chasseurs qui s'enservent de la salle de réunion» détaille JEAN-LUC MARTIN, le maire de Noguères. «Nous devons refaire la toiture, autant profiter de ce chantier pour faire quelque chose de bien et qui rapporte un peu d'argent à la commune».

Après les travaux de désamiantage, 70m² de panneaux photovoltaïques ont été installés en lieu et place de l'ancienne toiture. Ce qui permet à la commune de bénéficier du tarif de rachat d'EDF, lié à une installation photovoltaïque en intégration toiture. Le versant nord a été couvert de bacs acier tandis que les modules ont été installés sur le versant sud afin de bénéficier d'un ensoleillement optimum.

Mis en service depuis le 25 février 2011, les panneaux comptabilisent déjà 7019 KW ce qui a rapporté 3 500 €. Pour ces travaux, dont le montant éligible à l'aide de la collectivité s'élevait à 46 300€, la commune a reçu une aide de 21 000€ de la CCL.

YANN LE COR, est décédé brutalement le 23 août dernier. Depuis sa prise de fonction en 2006, il était chargé de la mise en oeuvre de la politique énergétique de la CCL. Ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui retiendront son professionnalisme et sa rigueur portés par un intérêt sincère pour son domaine de prédilection. Son approche des questions environnementales était celle du bon sens. Et sa mission à la CCL n'était pas de «vendre» poêle à bois et panneaux photovoltaïques à tour de bras, mais bien de conseiller au mieux les administrés pour les amener à faire les bons choix, en ayant recours aux équipements adaptés à leurs besoins. Tous ceux qui ont pu bénéficier de ses précieux conseils, qu'ils soient habitants de la Communauté de communes de Lacq, mais aussi élus ou entreprises, se souviendront longtemps de sa gentillesse, sa disponibilité et son immense compétence.



100 % LED À LACADÉE

A Lacadée, les maires des communes voisines viennent visiter la salle polyvalente 100 % LED tant le concept est innovant.

Le Maire **MICHEL JESER** ne se risque pas à l'affirmer, mais il est «*quasiment sûr*» que sa commune est la seule en France à avoir équipé une salle polyvalente avec 100% de LED.

Et à ceux qui ont encore les idées reçues d'une LED à l'éclairage faible et froid, le premier magistrat n'a qu'une seule réponse : il appuie sur l'interrupteur et la lumière jaillit. Sur sa console ultra sophistiquée, il tamise, colore, augmente ou baisse l'intensité des lumières en fonction des besoins.

Cet équipement a été mis en service en mars 2011. Depuis, la salle fait le bonheur des associations que l'on y fasse du sport ou que l'on y danse, des particuliers pour les fêtes familiales et des joueurs de pala, pas moins de 400 matchs s'y déroulent de juillet à octobre !

Et Monsieur le Maire fait ses calculs, «*sur 6 mois d'utilisation égale à l'an dernier, la commune a déjà réalisé une économie de 80 % de consommation électrique . Certes l'opération 100 % LED a un surcoût de 20 % à l'installation, mais les économies d'énergie que nous allons réaliser le compensera largement.* »

D'autant qu'entre la CCL et le Conseil général, les travaux ont été subventionnés à hauteur de 30 % du montant total.



FERNAND CAMGUILHEM
et son adjoint
George Vila devant
le compteur où
s'affiche la quantité
d'électricité produite.

ISOLATION ET PHOTOVOLTAÏQUE À VIELLENAVE-D'ARTHEZ

Après l'isolation des murs, du plafond et le remplacement des menuiseries par du vitrage isolant, les travaux relatifs aux économies d'énergie de la Maison pour Tous se sont achevés par la pose, en 2011, de 55 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit.

«*Il fallait quand même changer la toiture, autant la rentabiliser. Nous avons calculé que la vente de l'électricité revendue à EDF payera la moitié de la consommation annuelle de la salle* » explique **FERNAND CAMGUILHEM** le Maire de la commune.

Une salle très prisée, souvent louée un an à l'avance par des associations, des comités des fêtes ou des particuliers pour des fêtes familiales, des mariages.

«*Et une fois par an pour les fêtes du village, On y dit même la messe !* »



VOIRIE, SÉCURISATION DES COURS D'EAU, EMBELLISSEMENT DES COMMUNES

Ci-dessous, quelques travaux en cours ou à venir.



LA CARTE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2011

EN 2011, 2 000 000 € HT seront consacrés à la réfection des routes des 3 secteurs géographiques, Est, Ouest et Nord.

TARSACQ

- La première tranche d'un important chantier a démarré cet été. Après la mise en souterrain des réseaux, le centre bourg va être aménagé avec la création de trottoirs, de places de stationnement et d'un chemin piétonnier. Ces travaux, dont le coût de réalisation s'élève à 650 000 €, sont financés par le Conseil général et la CCL.

PARBAYSE

- Le chantier qui vient de démarrer porte sur la sécurisation des entrées de ville et la rénovation de la RD 229. Des plateaux surélevés vont être installés afin d'inciter les automobilistes à ralentir en centre bourg. La voirie sera rénovée sur 600 mètres et embellie d'un aménagement paysager. Une allée piétonne reliera prochainement le centre bourg au bois de Baringouste. Une entreprise de travaux publics va également intervenir sur le ruisseau La Lèze. Afin de prévenir les risques de crues, les berges seront consolidées. Le lit du cours d'eau sera aussi légèrement détourné au niveau de la traversée de route. Le coût de ce chantier s'élève à 400 000 €. Il est financé à 50 % par le Conseil général, le reste étant pris en charge par la CCL. Fin des travaux : décembre 2011.

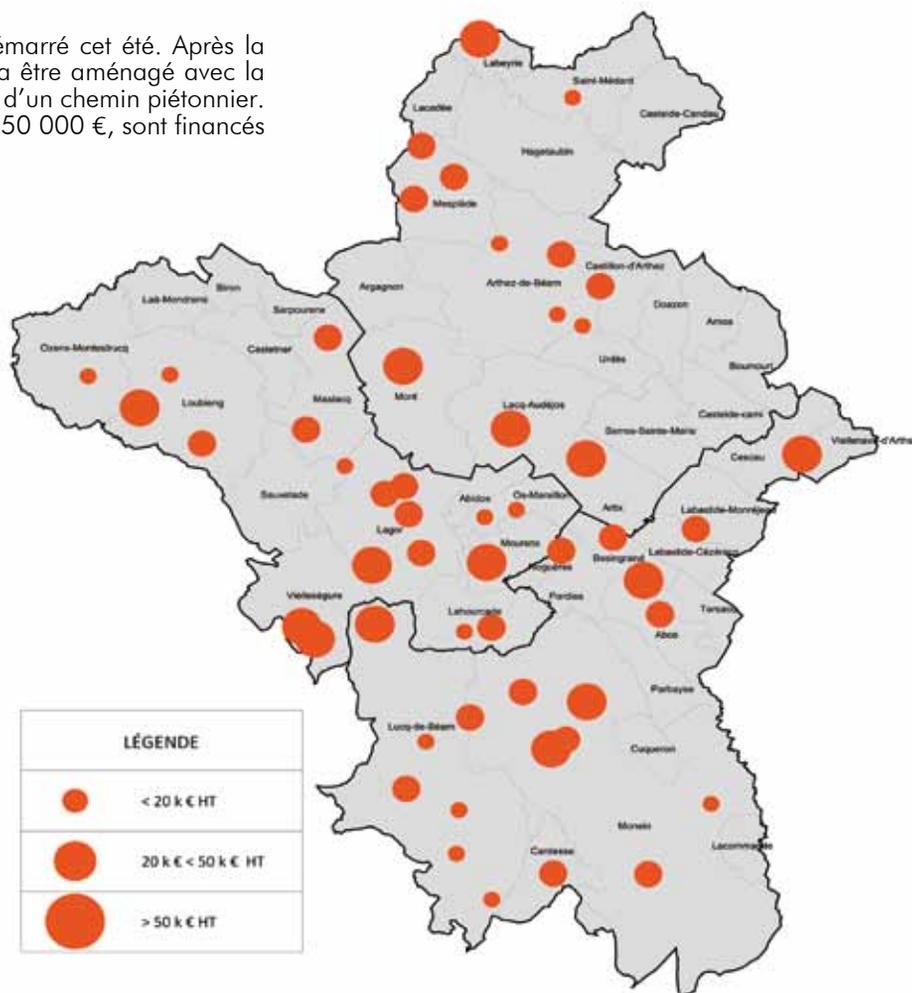
MASLACQ

- Le chemin des chênes qui relie le centre bourg au nouveau lotissement va être rénové, des trottoirs seront aménagés et une allée piétonne créée. Pour prévenir les risques de crues du Geu, un collecteur d'eaux pluviales, avec un bassin de rétention, va être creusé.

Démarrage des travaux mi-octobre pour une durée de deux mois hors intempéries. La CCL finance l'intégralité de ce chantier dont le coût s'élève à 120 000 €.

MOURENX

- Sur l'avenue Pierre Angot, les travaux démarrés au printemps sont terminés. La chaussée et les trottoirs ont été élargis et des bandes cyclables créées. Le parvis de la cité scolaire a été étendu et une plateforme de même largeur et hauteur marqué l'entrée du groupe scolaire. Parallèlement à ces travaux, des voies, appelées voiries douces ont été aménagées à l'usage exclusif des vélos et des piétons. Elles vont de l'hyper-centre, place Pierre et Marie Curie, jusqu'à l'école De Bordeu, l'îlot Roncevaux, l'îlot Barthou.



AMÉNAGEMENT : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET À L'ACCESSIBILITÉ

L'aménagement des espaces publics répond à une nécessité de sécurité et d'accessibilité. Les personnes handicapées ou à mobilité réduite doivent pouvoir circuler avec un maximum d'autonomie.

Les piétons et les cyclistes doivent pouvoir aller et venir sur des axes de communication sécurisés et adaptés.

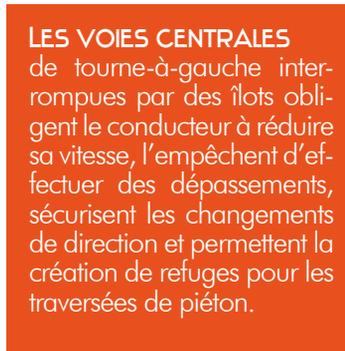
Pour cela, des trottoirs sont élargis, des pistes cyclables créées et des voiries douces, réservées uniquement aux piétons et aux cyclistes, sont aménagées. Ces voies permettent une circulation aisée et cohérente entre les quartiers.

30 % DE LA POPULATION CONCERNÉE

Selon une étude du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, la population concernée, à des degrés divers, peut atteindre 30 % suivant le niveau de gêne ou de l'impossibilité prise en considération. Les gênes prises en compte sont variables et peuvent concerner tout le monde, à un moment ou un autre de sa vie. Hormis les personnes en situation de handicap permanent, sont pris en compte : le manque de mobilité suite à un accident, les utilisateurs de canne, les déficients intellectuels, cardiaques, les rhumatisants, les enfants et les personnes de petite taille, les femmes enceintes, les personnes qui poussent caddie et poussette et qui portent des objets lourds ou encombrants. Tous les travaux d'aménagement réalisés sur le territoire de la CCL tiennent compte de ces priorités.



A ARTIX, LA VOIRIE DOUCE traverse la ville sur l'avenue de la République. Les voiries douces sont longées d'alignement d'arbres de même essence. Si c'est possible, le revêtement est différent de celui de la chaussée.



LES VOIES CENTRALES

de tourne-à-gauche interrompues par des îlots obligent le conducteur à réduire sa vitesse, l'empêchent d'effectuer des dépassements, sécurisent les changements de direction et permettent la création de refuges pour les traversées de piéton.



SI L'ESPACE LE PERMET, LE CHEMIN PIÉTONNIER EST SÉPARÉ DE LA CHAUSSÉE.

A BÉSINGRAND (photo de gauche), la configuration du site permettait l'aménagement d'une voirie douce non accolée à la route. Tandis qu'à **ABIDOS** (photo de droite) la chaussée était trop étroite et aucune possibilité d'élargissement. Le lieu a toutefois été sécurisé grâce à la création d'un trottoir.



BANDE D'ÉVEIL ET DE VIGILANCE dite podotactile ; elle est placée sur un chemin piétonnier à 50 cm d'un obstacle et alerte d'un danger : escalier, voie circulée, etc.



A proximité de l'ÉCOLE D'ABIDOS, le chemin piétonnier contourne le parking et conduit à l'entrée du groupe scolaire.

TOURISME : JAMAIS SANS MON MOBILE !

Un téléphone mobile et en route pour l'aventure ! Le tourisme en 3 applications :

MONBEARN.COM : il s'agit d'un site internet en géolocalisation consultable de son téléphone portable (type smartphone). Il permet de répondre à ces 3 questions essentielles : où dormir ? où manger ? que faire ? Le traitement est factuel, mais tous les renseignements utiles y sont. Comment faire pour se connecter ? Scanner le QR code sur votre smartphone.

IZZIGUIDE : c'est une application touristique et un audioguide qui permet une visite guidée de 4 lieux touristiques : Arthez-de-Béarn, le sentier d'interprétation urbain de Mourenx et les villages de Lacommande et Sauvelade. Les vidéos de 3 minutes chacune mettent en scène des pèlerins sur la route des chemins de Compostelle. En 2012, 3 nouvelles vidéos viendront enrichir le catalogue : Vielleségure, Lucq-de-Béarn et Monein. L'Office du tourisme ou la bibliothèque de Mourenx mettent à disposition gratuitement les audioguides avec les vidéos également disponibles en béarnais, anglais et espagnol. Pour les personnes qui sont équipées de iPhone, ils peuvent télécharger gratuitement sur l'appstore l'application Izzyguide Lacq, Coeur de Béarn

YOUTUBE : 40 vidéos du territoire du Coeur de Béarn sont téléchargeables sur la plateforme «youtube» et sur la vidéothèque du site internet : <http://www.coeurdebearn.com>



DÉCOUVRIR LE «COEUR DE BÉARN» : UN JEU D'ENFANTS !

Grâce à cette chasse au trésor, la découverte de la région va se révéler une véritable aventure. Et si elle se conclut par le gain d'un séjour en Béarn, la balade n'en sera que plus belle. C'est cette initiative originale et ludique que l'Office du tourisme Coeur-de-Béarn vient de mettre en oeuvre avec son partenaire, le site Web-tresor. Mise en ligne depuis le 1^{er} juillet, elle compte déjà de nombreux amateurs. Touristes ou locaux, chacun y trouvera le plaisir du jeu et la surprise de la découverte.

2- en partenariat avec le site Web-tresor

«LES PIEDS DANS L'EAU» ET LES BRAS GRANDS OUVERTS



«Nous jouons un théâtre engagé qui passe par la poésie des mots et par l'humour.» revendique Violette Campo.

Ci-contre : une ardente patience, d'Antonio Skarmeta

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES ATELIERS OU TOUTES AUTRES PRESTATIONS, contact : Les pieds dans l'eau, 4, place du Béarn 64 150 Mourenx

Tél : 05 59 71 50 38 - Mail : thlespiedsdansleau@free.fr
Site internet : <http://.theatre-mourenx.org>

La compagnie répète actuellement au kiosque de la place François Mitterrand à Mourenx. En 2015, elle intégrera la médiathèque intercommunale.

«Plus l'offre de spectacles augmente, plus la fréquentation augmente.» Violette Campo, directrice artistique de la compagnie théâtrale «Les pieds dans l'eau» vérifie ce constat chaque année. Les chiffres sont là. La dernière édition du festival «Les théâtrales» a généré 46 % d'augmentation de la fréquentation en salle.

« Dans le cadre du pôle lecture, la collectivité nous a octroyé une subvention qui nous a permis de toucher un nouveau public à Monein, Biron, Arthez-de-Béarn et Artix.»

La compagnie théâtrale professionnelle a été créée en 1979 à Mourenx. « Nous sommes ici car nous l'avons choisi. Certains membres «historiques» ont préféré partir tenter une autre aventure plus au sud, au soleil. Nous sommes quelques uns à avoir fait le choix de rester à Mourenx, en Béarn, les pieds dans l'eau ! Notre vocation est d'amener le théâtre à ceux qui n'y ont pas accès et notre motivation : le partage.»

En 2010, **780 SCOLAIRES** ont participé à un projet artistique conduit par «Les pieds dans l'eau», **250 COMÉDIENS** amateurs se sont donnés la réplique et **4 400 SPECTATEURS** ont assisté à **40 REPRÉSENTATIONS**.

LE PÔLE LECTURE POURSUIT SON INFORMATISATION

Le Pôle lecture est un réseau de bibliothèques publiques qui couvre le territoire de la communauté de communes de Lacq. Avec l'arrivée récente d'Arthez-de-Béarn et de Monein, il est à ce jour constitué de 11 bibliothèques (voir coordonnées en pages 26) et compte 4 000 lecteurs-adhérents.

Le pôle lecture utilise une base informatique commune de 70 000 documents. Tout lecteur peut donc réserver et emprunter l'ensemble des livres des bibliothèques en réseau depuis sa bibliothèque d'origine. Pour cela, d'importants moyens matériels ont été déployés : des postes informatiques viennent ainsi d'être installés à Arthez-de-Béarn, Monein et dans les points de lecture de Cescou, Labastide-Cézeracq et Viellenave d'Arthez. Le catalogue des documents est accessible depuis le site internet du pôle lecture :

WWW.POLE-LECTURE.COM

Les avantages de la mise en réseau :

- La variété du choix et la facilité de la demande : en quelques clics, le lecteur connaît la disponibilité de l'ouvrage et le réserve directement sur le site.
- Le livre va au lecteur - et non l'inverse - : chaque semaine une navette effectue les livraisons des livres réservés via le net. Le lecteur n'a pas à se déplacer¹.

¹ - La tournée hebdomadaire dans chaque bibliothèque est réalisée par un agent dédié à cette tâche.



D'IMPORTANTES MOYENS DÉPLOYÉS

- **10 POSTES INFORMATIQUES** complets équipés de logiciels, lecteurs de code-barres, imprimantes, 1 étiqueteuse,
- **10 000 CODE-BARRES**,
- déploiement sur les sites avec reprise de données, paramétrage, formation, maintenance. Pour un budget global de 24 000 € HT pour lesquels un financement a été demandé auprès du Conseil général des Pyrénées Atlantiques,
- **1 AGENT** pour aider à la saisie des documents.



UN ARTISTE EN RÉSIDENCE À LA SOFICAR

L'artiste plasticien Axel Rogier Waeselynck vient de passer un an en résidence dans l'usine SOFICAR, à Abidos. De cette immersion, sont nées deux sculptures monumentales réalisées en fibre de carbone, le matériau produit dans l'entreprise.

Avant de se lancer dans ces créations, l'artiste est allé à la rencontre des salariés de l'usine à qui il a expliqué sa démarche. En retour, il a appris avec eux à maîtriser ce matériau totalement innovant dans l'art contemporain.

Cette résidence était organisée par l'association culturelle « savoir au présent ». La communauté de communes de Lacq soutient cette démarche qui a permis de faire le lien entre la production industrielle et la production artistique et favoriser la rencontre improbable de l'art et de l'industrie.



CULTURE / RENCONTRES :

Du 10 novembre au 17 décembre, galerie d'art de Mourenx : exposition des œuvres de Maryline Pomian.

18 novembre, salle socio-culturelle de Maslacq, 20h30 : contes Maoris.

19 novembre, bibliothèque de Viellenave-d'Arthez, 20h30 : contes «A l'ombre des Moaï».

Jusqu'au 19 novembre, bibliothèque et MJCL de Mourenx : exposition photo «musiques actuelles à Mourenx».

20 novembre, espace socio culturel d'Arthez-de-Béarn, 16h : contes «Dans le ciel des mers du sud»

23 novembre, bibliothèque de Lacq, 15h : contes «Atouts petits cœurs, atouts petits corps».

10 décembre, Lacommande, 14h30 : accords d'estives à la maison des vins.

Du 10 décembre au 22 janvier, Commanderie de Lacommande : exposition «Missingu» de Laurent Lafolie.

11 décembre : portes ouvertes en Jurançon à Monein, coteaux de Jurançon, ateliers de dégustation.

27 décembre, salle des Loisirs de Lucq de Béarn, 15h : causerie-conférence de M.Peyresaubes.



SPECTACLES ET REPAS FESTIFS :

15 novembre, salle polyvalente d'Artix, 18h : «Le lombric fourchu» par Iwan Laurent.

Du 17 au 19 novembre, Mourenx : festival 64/15.

25 novembre, maison des vins de Lacommande, 21h : concert vocal jazz.

25 novembre, salle du Temps Libre de Monein, 21h : concert avec le duo «Tandem».

26 novembre, salle des fêtes de Parbayse, 20h30 : One man show de l'humoriste occitan «Clamenç».

10 décembre, salle polyvalente d'Artix, 20h 30 : spectacle «Les Poupées gonflées».

17 décembre, salle du temps libre de Monein, 20h30 : théâtre «Nous sommes une femme».

21 décembre, salle Jean Mounet de Lacadée, 14 h : spectacle de Noël.

14 janvier, église de Lahourcade, 20h30 : concert «Mes airs de diva» avec Elise Archambault (soprano) et Xavier Toyas (piano).

24
25



VIDE GRENIERS ET MARCHÉS :

13 novembre, Pardies : vide grenier à la salle des fêtes.

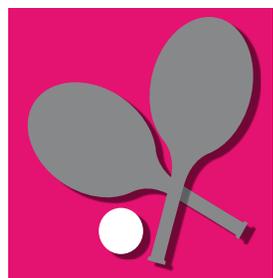
20 novembre, Artix, de 10h à 18h : marché de Noël des Artixtes.

20 novembre, Pardies : vide grenier au foyer des jeunes.

4 décembre, Monein : marché de Noël.

9 décembre, Mourenx : illuminations

9 et 10 décembre, Mourenx : marché de Noël



JEUX, SPORT ET FÊTES :

19 novembre, salle des fêtes de Vielleségure, 20h30 : loto.

27 novembre, Abidos : fêtes locales.

4 décembre, Casteide-Cami : fêtes locales.

6 décembre, piscine de Mourenx, à partir de 18h30 : nocturne fluo.

23 décembre, piscine de Mourenx de 15h à 17h : visite du Père Noël.



ARTIX

5 000 visiteurs ont profité du beau temps pour visiter la 16^{ème} Foire de la Saint-Luc à Artix



MOURENX, MONEIN

Les marchés de producteurs sont un succès



BIRON, CARDESSE, ARTHEZ-DE-BÉARN

La première édition des «partitions bucoliques» remplit les salles



LACQ

Un plateau prestigieux, du spectacle et un public toujours au rendez-vous du critérium cycliste



UNE ASSOCIATION : A TOUT SERVICE

A Tout Service est une association d'insertion par l'emploi qui se propose de mettre en relation demandeurs et employeurs.

Elle s'adresse aux **DEMANDEURS D'EMPLOI**, inscrits ou non à Pôle emploi ainsi qu'aux personnes qui rencontrent des difficultés d'accès au marché du travail.

Les **EMPLOYEURS** sont des particuliers, des entreprises, des associations, des collectivités locales, des commerçants, des artisans, des exploitants agricoles.

A Tout Service couvre les cantons d'Arthez-de-Béarn, Lagor, Lasseube, Lescar, Monein et Navarrenx.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

A tout service, c'est aussi un accompagnement social et professionnel personnalisé. En fonction de sa situation, le demandeur d'emploi pourra suivre des formations ou des missions de travail qui, à terme, lui permettront d'accéder à une situation socio-professionnelle stable et durable.

COORDONNÉES :

A Tout Service : 3, rue Taillacq 64 360 Monein
Tél : 05 59 21 45 20 : permanence de Monein
Tél : 05 59 83 29 68 : permanence d'Artix
Tél : 05 59 60 33 34 Permanence de Mourenx

LES PERMANENCES :

MONEIN ET MOURENX : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ARTIX : les lundi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi : de 9h à 12h



Salariées d'A Tout Service en insertion lors d'une formation Assistante de Vie aux Familles en partenariat avec l'AFPA et les autres associations intermédiaires du département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

L'INFORMATION ET L'ORIENTATION
JURIDIQUE SONT RÉALISÉES PAR
LE CDAD DANS SES LOCAUX :

3 RUE FAGET DE BAURE
64 000 PAU

Tél /fax : 05 59 98 07 65
Mail : cdad64@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DES ASSOCIATIONS

■ **APAVIM** Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation - 41 rue Bonado à Pau, tél. : 05 59 27 91 23 - **MOURENX** : Centre Duquesnois : tous les lundis, de 14h30 à 17h30

■ **CIDFF** Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Complexe de la République, rue Carnot à Pau, Tél. : 05 59 27 92 43
MOURENX : Centre social Lo Solan
le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 10h à 12h30.

■ **UNION DES CONCILIEURS DE JUSTICE**
MAIRIE D'ARTIX : le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur Rendez-vous au 05 59 83 29 50
MAIRIE DE MONEIN : le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h30, sur Rendez-vous au 05 59 66 10 22

■ **ASSOCIATION DES MÉDIATEURS FAMILIAUX** des Pays de l'Adour, 4-8 avenue Robert Schumann à Pau, tél : 05 59 92 72 07
MOURENX, BASSIN DE LACQ, MONEIN ET NAVARENX : Centre Yves Dréau Avenue de Monein, 64 150 Mourenx, tél : 05 59 60 02 60

LES PERMANENCES DES PROFESSIONNELS DU DROIT

■ **CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES**
Maison du Notariat, 1 rue Alfred de Vigny à Pau, tél : 05 59 80 33 18
MOURENX : Centre Duquesnois le 2^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 15h

■ **ORDRE DES AVOCATS BARREAU DE PAU**
rue Gassiot à Pau, tél. : 05 59 27 66 74
MAIRIE DE LESCAR : le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h
ORTHEZ : salle Jean Ladebat, 11 rue Saint Gilles
le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h

■ **CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES HUISSIERS DE JUSTICE**
Contacter l'huissier de son choix pour une consultation gratuite.

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

Rond-point des chênes, BP 73, 64 150 Mourenx
Tél : 05 59 60 03 46 Fax : 05 59 60 06 93
contact@cc-lacq.fr

À VOTRE SERVICE ! ■

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ BM D'ARTHEZ :

Espace socio-culturel
4, place Cézaire
64370 ARTHEZ-DE-BÉARN
Tél : 05.59.67.79.19
Courriel : bibliotheque-
arthezdebearn@orange.fr

■ BI DE BIRON / CASTETNER / SARPOURENX

78, rue La Carrère - Biron
Tél. : 05 59 69 87 30
Courriel : biblibiron1@
wanadoo.fr

■ BM DE CESCOU

Route de Mazerolles
Horaires d'ouverture :

■ BM D'HAGETAUBIN

La bibliothèque ne fait pas encore
partie du réseau
55, route de Saint Médard
Tél. : 05 59 09 37 75
Courriel : bibliotheque.
lepreauxlivres-hagetaubin@
orange.fr

■ BM DE LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ

Salle multi-associative
Horaires d'ouverture :

■ BM DE LABASTIDE- MONREJEAU

Gisèle Boyé
Tél. : 05 59 83 26 19
Chemin de la mairie
Courriel : bm.labastide-mon-
rejeau@orange.fr

■ BM DE LACQ-AUDEJOS

RN 117 - Lacq
Tél : 05 59 71 71 99
Courriel : bibliotheque.mairie-
lacq@orange.fr

■ BM DE MASLACQ

Complexe Ménat
Tél. : 05 59 67 30 40
Courriel : bm.maslacq@
orange.fr

■ BM DE MONEIN :

22 rue du commerce
64360 MONEIN
Tél : 05.59.21.21.25
Courriel : bibli-municipale-
monein@orange.fr

■ BM DE MONT

2, rue du Bilatge
Tél : 05 59 67 63 34
Courriel : biblimont@orange.fr
Site Internet :
www.biblimont.fr

■ BM DE MOURENX

Place Jules Verne
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@
biblio-mourenx.com

■ BM DE VIELLENAVE- D'ARTHEZ

Route de l'école



■ CYBER-BASES

■ ARTIX

174 Place du Général
de Gaulle
Tél : 05 59 53 90 21

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

18 rue La Carrère
Tél : 05 59 67 45 65

■ MASLACQ

16, rue La Carrère
Tél : 05 59 67 33 81

■ MONEIN

22 rue du commerce
Tél : 05 59 21 32 07

■ MOURENX

20 Place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16

■ PARDIES

Place de la Poste
Tél : 05 59 71 50 26

■ DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN :

2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76

■ CARDESSE :

Route départementale 9

■ LUÇQ DE BÉARN :

Route départementale 2

■ MASLACQ :

27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89

■ MONEIN :

Route de Pardies
Tél : 05 59 21 48 59

■ MOURENX

Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80

■ RELAIS AMAYRA

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

Maison de la communauté
de communes - 1, passage
Barrailh

■ ARTIX

20 cité Pondix - 64 170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76 Fax : 05 59
53 92 83
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ LAGOR

Maison de l'enfance - 47 bis
rue des écoles -

■ MONEIN

Maison de l'enfance - avenue du
Pont-Lat

■ MOURENX

Groupe scolaire de Bordeu
- annexe 2^{ème} étage - rue
Charles Bordeu

■ OPAH PERMANENCES D'INFORMATION MENSUELLES :

DE 10H À 12H

SANS RENDEZ-VOUS

ARTHEZ DE BÉARN : 1^{er} jeudi
Syndicat intercommunal (05 59
67 49 10)

LOUBIENG : 4^{ème} mercredi

Mairie (05 59 69 19 11)

MONEIN : 2^{ème} lundi

Mairie (05 59 21 30 06)

MOURENX : 3^{ème} mercredi

Mairie (05 59 60 07 23)

BUREAU DU LOGEMENT :

MAIRIE DE MOURENX : Sandra
Maldonado – Horaires d'ou-
verture mairie, tél :
05 59 60 07 23

MAIRIE D'ARTIX : Corine
Clugnac Horaires d'ouverture
mairie, tél : 05 59 83 29 54

LES PERMANENCES DE L'UR- BANISME

**HÔTEL DE LA CCL À MOU-
RENX :**

du lundi au vendredi.

**MAIRIE D'ARTHEZ-DE-
BÉARN :**

tous les jeudis de 14h à 17h

MAIRIE DE MONEIN :

tous les mardis de 14h à 17h

MAIRIE D'ARTIX :

tous les mercredis de 10h à
12h

MAIRIE DE MASLACQ :

tous les jeudis de 10h à 12h





Aide
aux
études
sup.



Aide
aux
stages
obligatoires

Aide aux étudiants



DÉPÔT DOSSIER
AVANT LE

31.03.12

RENSEIGNEMENTS :
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
SERVICE ENFANCE - ENSEIGNEMENT
TÉL. 05 59 60 03 46

*ATTRIBUTION DES AIDES SELON CRITÈRES
DEMANDES À DÉPOSER AVANT LE 31 MARS 2012

WWW.CC-LACQ.FR